

**Annexe 14 :** Article paru dans le journal Le Babillard des Laurentides le 21 juin 1995 et intitulé « En marge du Palais de justice, il faut se croiser les doigts et... croire. ».

Rédaction et abonnement:

Jean DeGaris 436-3376  
FAX: 569-2607 / 436-2302  
436-1345

# LE BABILLARD

GESTION Le BaBillard  
Casier Postal 265  
Saint-Jérôme J7Z - 5T9

DES LAURENTIDES

Le mercredi 21 juin \*\*\* Volume deux, numéro 53

## En marge du Palais de Justice, il faut se croiser les doigts et... croire.

Lundi soir en assemblée régulière le Conseil municipal de Saint-Jérôme adoptait une résolution type en faveur du maintien du District judiciaire de Terrebonne dans son état actuel de même que l'agrandissement dans les plus brefs délais, du Palais de Justice. On a même souhaité dans l'assistance que Saint-Jérôme fasse office de leader face aux autres municipalités du District de Terrebonne. On sait que le Barreau par le biais du président du comité d'étude provincial sur les Palais de Justice, Me Denis Saulnier, et par la bouche de Me Claude Savoie du conseil du Barreau des Laurentides-Lanaudière s'est montré tout-à-fait solidaire de la position du statu quo pour le District judiciaire. Les députés péquistes des Laurentides, avec leur déléguée Mme Hélène Robert abondent dans le même sens. L'Association péquiste des Laurentides a tenu les mêmes propos, rappelant elle aussi les promesses de MM. Parizeau et Paillé. M. Paillé lui-même s'est prononcé on ne peut plus ouvertement. Me Saulnier et les siens ont proposé des solutions "temporaires" réalisables chez nous (par exemple meilleure utilisation de la Cour municipale de Saint-Eustache, des Cours provinciales de Lachute et Sainte-Agathe et dans un an d'au moins un étage de Athanase-David libéré par le Bureau d'Enregistrement. **QUI DONC EST CONTRE?** Ce matin, vers les 10 h 30, M. Daniel Paillé rencontre le ministre Paul Bégin de la Justice pour connaître ses dernières opinions. Cet après-midi nous communiquerons avec le bureau de M. Paillé et aussi avec M. Gilles Perron du bureau de Mme Hélène Robert pour obtenir des précisions. S'il y a lieu, le Matinal de jeudi vous les reportera.